

## Éléments de réponse du Maître d'ouvrage à la contribution n°2 de M Thierry Ruf

Monsieur Ruf,

Nous tenons à apporter quelques éléments de réponse à votre analyse des documents Aqua 2020 présentés dans votre contribution au débat public n°2 :

### **Comptabilisation des volumes des centrales nucléaires**

Bien que le titre du tableau 3.2 soit erroné (il s'agit en fait de prélèvements et non de consommation), le contenu du tableau est sans ambiguïté si on lit les intitulés de lignes et surtout le texte explicatif que vous avez repris dans votre note. Aqua 2020 considère bien ici que les volumes utilisés par les centrales nucléaires font partie des prélèvements, mais pas des consommations étant donné qu'ils sont restitués au Rhône.

### **Prélèvement net / prélèvement brut**

Cette notion, utilisée dans votre contribution, demande quelques précisions pour qu'elle soit bien comprise du public : le prélèvement brut est le prélèvement total effectué dans le milieu. Une partie des volumes prélevés retourne au milieu naturel. Le solde est donc le prélèvement net.

En matière d'eau potable, le retour au milieu se fait au travers des volumes d'eau usée, qui rejoignent le milieu naturel après épuration. On considère cette part à environ 60 à 70% des prélèvements. Toutefois, ces retours se font souvent bien à l'aval des points de prélèvements, notamment, dans le cas des grandes agglomérations qui représentent une part importante des volumes d'eau potable et d'eau usée, et qui sont souvent situées à proximité de l'exutoire en mer de la rivière, voire directement en mer. Parler de volume brut est donc justifié techniquement.

En matière d'eau agricole, les volumes présentés sont ceux des besoins des plantes et de l'efficacité du réseau d'irrigation. Ce sont donc bien des volumes bruts dans la mesure où ils intègrent les pertes des réseaux (fuites, casses) et des systèmes d'irrigation. Ces volumes perdus sont soit évaporés, soit infiltrés dans les sols, et une partie minime rejoint effectivement les cours d'eau ou les nappes profondes. En revanche, ce volume brut de 300 Mm<sup>3</sup> n'intègre pas les volumes très importants de retour d'eau directe au milieu par déversement des canaux. À titre d'exemple les volumes bruts prélevés sur le seul bassin de la Têt représentent à eux seuls 200 Mm<sup>3</sup>.

### **Les améliorations de rendement des réseaux**

Les économies potentielles des réseaux d'eau potable sont bien pris en compte dans le bilan ressources/ besoins d'Aqua Domitia, sur le territoire du projet, de l'ordre de 8 Mm<sup>3</sup> à l'horizon 2030.

L'objectif pour les départements de l'Hérault et de l'Aude est d'atteindre respectivement au moins 75% et 70% de rendement pour tous les réseaux de l'ensemble de leurs communes. Ainsi, les économies réalisées permettraient de couvrir 40 à 50% de l'augmentation des besoins en eau potable prévue pour l'horizon 2030.

*NB. La différence d'objectif de rendement à atteindre sur les réseaux d'eau potable entre les départements de l'Hérault et de l'Aude s'explique par l'inégalité de leur situation actuelle. Le rendement moyen de l'Aude (69%) est inférieur à celui de l'Hérault (72% hors Montpellier) car c'est un département composé de communes plus rurales, à l'habitat plus dispersé, notamment sur les territoires du Narbonnais et du Minervois, avec respectivement 60 et 50% de rendement moyen.*

En ce qui concerne les améliorations des réseaux d'irrigation, celles-ci sont surtout significatives sur les réseaux gravitaires. Par exemple, le canal de Gignac a prévu dans le cadre de son contrat de canal un programme de modernisation qui lui permettra de réduire son prélèvement de 30 Mm<sup>3</sup> (volume actuel) à 10 Mm<sup>3</sup> annuels. Les chiffres indiqués dans le DMO (dossier du maître d'ouvrage) concernent la zone de projet uniquement, donc les réseaux BRL sous pression, et sont estimés à 1 Mm<sup>3</sup>.

### **15 milliards de m<sup>3</sup> d'eau de pluie tombent sur la région**

La répartition de ce volume est la base de l'hydrologie régionale : ces m<sup>3</sup> tombent essentiellement à l'automne et en hiver, lorsque les besoins en eau sont les plus faibles, de façon très hétérogène dans l'espace et très variable selon les années, et parfois sous forme de violents orages. Ces caractéristiques en font une ressource très difficile à maîtriser, car il faut disposer de réservoirs de capacité interannuelle pour pouvoir la stocker lorsqu'il pleut et l'utiliser lors des étés secs. C'est pourquoi des barrages ont été construits dans les années 1960 à 1980 : ils apportent aujourd'hui une ressource en eau essentielle (barrages des Monts d'Orb et du Salagou, pour ne citer que ceux sur la zone du projet).

Construire de nouveaux barrages aujourd'hui a été envisagé dans le cadre des études, mais pose de grosses difficultés environnementales, sociales, foncières, etc. pour un coût de mobilisation de la ressource du même ordre d'idée qu'Aqua Domitia (voir chapitre 2.3.4 du DMO).

### **Ne pas présenter la totalité du bilan hydrique est un défaut majeur ?**

Vouloir déduire les ressources disponibles à l'échelle régionale en faisant des hypothèses sur ce que devient l'eau de pluie est un exercice très complexe.

Pour les études de faisabilité d'Aqua Domitia, nous avons cherché à rapprocher les besoins des ressources disponibles. En effet, si « les ressources sont abondantes » en Languedoc Roussillon, il devrait être facile de les trouver dans les nappes et les rivières.

Or l'état des lieux des masses d'eau (celui conduit en application de la Directive Cadre Européenne sur l'eau, et les études en cours sur les volumes prélevables) indique que les rivières doivent être soulagées de certains prélèvements et que les nappes les mieux connues sont en limite d'exploitation.

### **Mieux utiliser le stockage souterrain**

Il est parfaitement vrai qu'une partie des volumes d'eau de précipitation se retrouvent dans les nappes souterraines, qui représentent de formidables volumes stockés. La problématique de l'utilisation de ces nappes est complexe car les nappes de la région sont déjà largement utilisées, mais souvent en limite d'exploitation et les prélèvements ne peuvent être augmentés.

D'autres ressources souterraines présentent un potentiel intéressant, mais ne sont pas suffisamment connues à ce jour. Des études sont en cours pour en améliorer la connaissance (notamment les ressources karstiques profondes). Toutefois, malgré le temps et les moyens consacrés à ces études, elles ne débouchent pas toujours sur des résultats exploitables, mais parfois sur des besoins d'approfondir encore les recherches. On peut citer l'exemple du Karst des Corbières Orientales, qui est l'objet d'études depuis 2001 avec des résultats plutôt décevants. Pour autant, il est nécessaire de poursuivre les investigations sur ces ressources potentielles.

Enfin, les ressources souterraines seront à réserver prioritairement à l'eau potable. Aqua Domitia étant un projet d'eau brute principalement destiné à répondre à des besoins ne nécessitant pas d'eau potable, il permet de soulager la pression sur les ressources souterraines. Il est donc complémentaire de l'utilisation de l'eau des nappes.

### **Le projet Aqua Domitia est un transfert d'eau entre les différents bassins de la région**

C'est une des spécificités du projet, dont l'objectif est bien de réaliser une solidarité inter-bassins versants, afin que les bassins les mieux dotés, du fait de la nature ou de la présence d'ouvrages publics de régulation, puissent partager leur ressource avec des bassins moins bien dotés. Nous ne comprenons pas votre raisonnement qui tend à montrer que le projet aboutira à une multiplication des bassins versants ou déversants. Il serait intéressant que vous puissiez développer cette idée.

### **Comment sera attribuée la ressource en eau ?**

Vous proposez plusieurs modalités théoriques de répartition de la ressource en eau, dont aucune ne reflète la réalité du projet. Les besoins sur la zone du projet ont été estimés en tenant compte des paramètres connus à ce jour, et le projet permettra de faire face à ces besoins (déduction faite des ressources locales et des économies sur les usages actuels) tout en gardant une marge de manœuvre pour les évolutions futures. Il n'y a donc pas de crainte à avoir sur une sorte de clientélisme dans la distribution de l'eau.

Aqua Domitia n'est que le projet d'adduction. Pour atteindre les zones de besoin, il sera nécessaire que les collectivités ou des ASA mettent en place les réseaux de desserte. Ce n'est qu'à cette condition que l'eau pourra être distribuée aux usagers, et que les maillons d'adducteur seront réalisés.

Enfin, comme vous l'écrivez, la répartition se fera aussi en fonction de la volonté et de la capacité des usagers et de leurs collectivités de contribuer au financement des investissements. Cet engagement des usagers à participer au financement sera un gage de la cohérence et de la pérennité de l'usage du réseau.

#### **La réduction des consommations d'eau**

Vous développez un argumentaire ambitieux pour réduire les consommations d'eau potable de 40%. Cette valeur est bien au-delà de tous les objectifs annoncés par les pouvoirs publics. Nous avons basé notre analyse sur un chiffre de 10%, en cohérence avec les objectifs de nos collectivités locales. Cet objectif nous paraît plus réaliste et rationnel pour mettre en place un projet d'aménagement du territoire adapté aux spécificités méditerranéennes de notre territoire.

#### **La récupération de l'eau de pluie**

Cette ressource potentielle est évoquée dans le DMO (chapitre 2.3.5.). Elle a aussi été présentée lors de la réunion publique thématique n°4 sur les solutions alternatives.

Le climat de la région n'est pas propice à la récupération de l'eau de pluie, car les périodes d'apports en hiver et de fort besoin en été rendent nécessaires des volumes de stockage très importants.

C'est donc une solution limitée, à réserver à l'échelon individuel ou d'un petit collectif (immeuble) pour des usages de jardins. Elle ne peut pas être envisagée pour le besoin agricole et la desserte collective sur des surfaces importantes.